

La dette extérieure franchit la barre des 300 milliards de DH en 2015

La dette extérieure publique a dépassé pour la première fois la barre des 300 milliards de DH l'année dernière, soit 30,4% du PIB. Cette tendance haussière n'est pas près de s'estomper cette année. La loi de Finances a prévu un recours aux emprunts extérieurs pour 25,5 milliards, en hausse de 4,72% sur un an. Même si la dette enfle, une chose est sûre : les fonds iront à l'investissement comme le prévoit par la loi organique relative à la loi de Finances.

La dette extérieure publique poursuit sa montée et rien ne semble pouvoir l'arrêter pour le moment. Elle a dépassé pour la première fois la barre des 300 milliards de DH au terme de l'année 2015. Elle s'est ainsi amplifiée de plus de 22,75 milliards de DH en une année, culminant à 300,82 milliards, selon le bulletin statistique de la dette extérieure publique publié par la Direction du Trésor et des finances extérieures. Du coup, elle représente 30,4% du produit intérieur brut (PIB). En 2008 encore, elle pesait moins de 20% (18,6%).

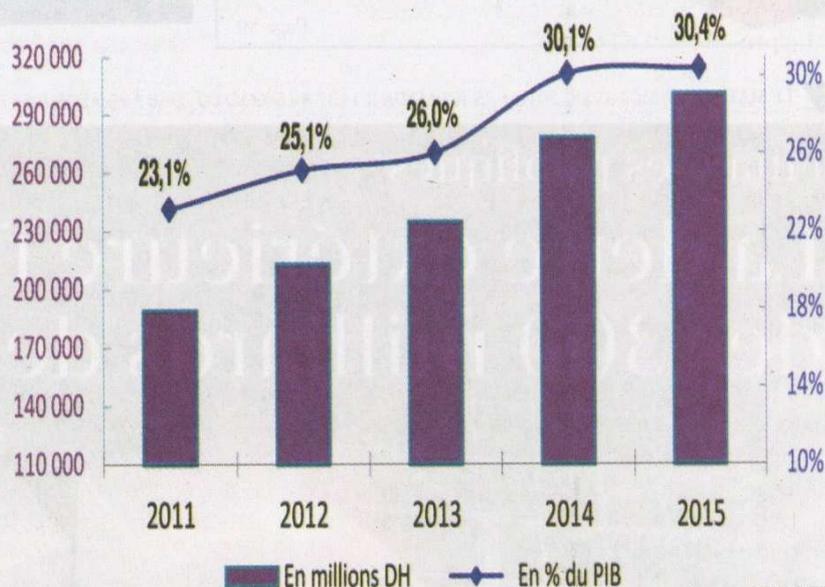
Le renversement de cette tendance haussière n'est pas pour bientôt, pas pour cette année en tout cas. Le gouvernement devrait, en effet, s'endetter davantage sur le marché international, comme il ressort de la loi de Finances (LF) 2016. Les prévisions de recettes au titre des emprunts extérieurs passent, en effet, de 24,35 milliards de DH en 2015 à 25,5 milliards pour cette année, soit une augmentation de 4,72%.

«Le gouvernement poursuivra en 2016 ses efforts visant la mobilisation des financements extérieurs auprès des bailleurs de fonds extérieurs, aussi bien multilatéraux que bilatéraux», était-il, d'ailleurs, indiqué dans la note de présentation de la LF.

À noter cependant que la marge de l'Exécutif pour l'affectation de ces fonds se rétrécit. La mise en œuvre de la loi organique relative à la loi de finances l'oblige désormais à affecter les recettes de l'emprunt au seul financement des dépenses d'investissement.

Les charges des dettes déjà contractées coûteront également davantage aux finances de l'État. Les crédits inscrits dans la LF au titre des amortissements de la dette extérieure publique s'élèvent à plus de 4,58 milliards, en augmentation de 4,23%. De même, les charges de la dette extérieure au

Évolution de l'encours de la dette



Source : MEF-DEPF

titre des intérêts et commissions devraient enfler de 5,3% par rapport à l'année 2015, s'élevant à plus de 3,98 milliards.

S'agissant de 2015, l'évolution de la dette extérieure a été marquée par la poursuite du recul de la part du Trésor en faveur de la dette garantie par l'État, au profit notamment des établissements publics. La première est en effet passée de 50,7% au terme de 2014 à 46,8% l'année suivante.

L'analyse de ces statistiques fait également ressortir la poursuite de la tendance baissière de la part de cette dette fournie par les créanciers bilatéraux. Celle-ci est passée de 40,1% en 2009 à 29,5% en 2014, puis à 28,4% en 2015.

La part des institutions internationales est également en baisse, légèrement certes (45,2% contre 45,4% en 2014).

De ce fait, la part apportée par les marchés financiers internationaux et les banques commerciales s'en trouve renforcée à 26,4% en 2015, après 25,1% à fin 2014 et 7,5% en 2009.

La répartition du stock de la dette extérieure publique par devise montre, en outre, que le dollar continue à prendre des parts à l'euro. Ainsi, la part de la dette libellée en euro est passée de 68,8% en 2014 à 63,1% l'année suivante, alors que celle contractée en dollar est montée à 23,6% contre 17,9% en 2014. ■

Lahcen Oudoud

L'évolution de la dette extérieure en 2015 a été marquée par la poursuite du recul de la part du Trésor en faveur de la dette garantie par l'État, au profit notamment des établissements publics.